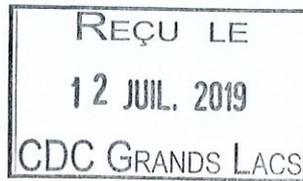




Labouheyre

la qualité de la ville, l'esprit village



Labouheyre, le 09 juillet 2019

AFFAIRES GENERALES
Service Urbanisme et cadre de vie

Syndicat mixte du SCoT du Born
Madame la Présidente
136 Rue Jules Ferry
40160 PARENTIS-EN-BORN

Dossier suivi par : Chloé DUDEZ / 05 58 04 45 13 / urbamairie@labouheyre.fr

Objet : Notification du dossier SCoT arrêté

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier en date du 23 mai 2019, par lequel vous me transmettez la délibération du comité syndical du SCoT du Born du 09 avril 2019 arrêtant le projet de Schéma de Cohérence Territorial, accompagné du dossier du SCoT.

Conformément à l'article R.143-4 du Code de l'Urbanisme, j'émet un **avis favorable sur le présent projet de SCoT**.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,



Jean-Louis PEDEUBOY
Vice-président de la Communauté
de Communes Cœur Haute Lande



Mairie de Labouheyre

Correspondance à adresser à :
M. le maire ou
M. le président du CCAS

42, rue de l'Hôtel de Ville
BP46 - 40210 Labouheyre

Téléphone : 05 58 04 45 00
Télécopie : 05 58 07 01 09
Mél : mairie@labouheyre.fr

Votre accueil en mairie : du lundi
ou vendredi, 9h - 12h et 13h - 17h.